

T8080-210218 Amendment 001 - Amendement 001

No consideration will be given for extras and/or changes because the tenderer was not familiar with the contents of this Addendum.

Questions have been received from a potential tenderer about the subject Request for Proposal.

The purpose of this Addendum, to the Request for Proposal, is to summarize the questions and answers to inform all potential bidders.

Aucune considération ne sera accordée à tout ajout et/ou changement dû au fait que le soumissionnaire n'était pas familier avec le contenu de cet addenda.

Nous avons reçu des questions d'un soumissionnaire potentiel en rapport avec la rubrique "Demande de propositions".

L'objectif de cet amendement, à la rubrique "Demande de propositions", vise à dresser un sommaire de toutes les questions et réponses dans le but d'en informer tous les soumissionnaires potentiels.

#	Question / Answer (EN)	Question / Réponse (FR)
1	Page 16 out of 31, the 2 nd and 3 rd bullet points: can the data on quantities and the description of existing practices required in this analysis be taken from the ongoing study on Assessing the Waste Management and Diversion Systems of Ship-Sourced Garbage Waste in Canadian Ports?	Page 17 de 33, 2 ^e et 3 ^e points de forme : les données de quantités et la description des pratiques existantes, requises dans l'analyse, pourront-elles être obtenues à partir de l'étude en cours « Audit des systèmes de gestion des matières résiduelles des ports canadiens »?
1	No. Although the two studies are supplementary, the ongoing study on the waste management and diversion systems focuses on the land-based management of all ship-sourced garbage waste. In contrast, the newly proposed study will be looking at garbage handling onboard ships of 100-400 GT.	Non. Bien que les deux études soient complémentaires, l'étude en cours portant sur les systèmes de gestion et de détournement des déchets se concentre sur la gestion terrestre des déchets provenant des navires. À l'inverse, la nouvelle étude proposée portera sur la gestion des déchets à bord de navires de 100 à 400 TJB.
2	Should the deliverables be written in French, in English, or in both languages?	Les livrables doivent-ils être écrits en français, en anglais ou dans les deux langues?

T8080-210218 Amendment 001 - Amendement 001

2	The deliverables can be presented in either French or English. There is no requirement to provide these in both official languages.	Les livrables peuvent être présentés soit en français ou en anglais. Il n'y a pas d'exigence de les soumettre dans les deux langues officielles.